



Rassemblement à midi
Place de la République

INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES
N°251
Déposé le 29 juin 2023
À distribuer avant le 1^{er} juillet 2023

PIC RENNES ARMORIQUE
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

**INTER
PRO35**

**Le SYNDICALISME
INDÉPENDANT**

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

JUIN 2023
N°251
Au sommaire



Devoir de lucidité !

- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- L'UD EN ACTION (P3)
- NOTRE RÉSO (P4)
- INFO (P5)
- NOS SYNDICATS (P6)
- NOTRE UD (P7)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC, CLIN D'ŒIL DU PATOCHÉ (P8)

CITATION DU MOIS

**"On ne naît pas fort,
faible ou volontaire.
On devient fort,
on devient lucide."**

Albert CAMUS
1913-1960

écrivain,
philosophe,
romancier,
dramaturge,
essayiste et
nouvelliste



Après 6 mois de mobilisation pour combattre la retraite des morts de Macron, il est non seulement utile mais indispensable d'en tirer quelques enseignements. **Un devoir de lucidité en quelque sorte. On ne se ment pas et on ne ment pas aux travailleurs.**

Force est de constater, au delà des postures et des discours de l'intersyndicale nationale, que la contre-réforme Macron n'a pas été retirée.

Dans son dernier communiqué en date du 15 juin, l'intersyndicale n'offre d'ailleurs comme seule perspective qu'une nouvelle réunion des chefs syndicaux à la rentrée. « La mère des batailles » va donc prendre des vacances.

De ces 6 mois d'intense bataille à la base, avec des moments inoubliables de combativité et solidarité ouvrières dans notre département comme ailleurs, nous pouvons retenir les faits suivants :

Macron le « méprisant de la République » et ses soutiens politiques et patronaux représentent un danger majeur pour ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre ou parfois survivre. Un danger majeur aussi pour la démocratie car c'est sur le terreau, ou plutôt le fumier des politiques austéritaires et sécuritaires que prospèrent les idées nauséabondes de rejet de l'autre. Le fameux piège de la division entre travailleurs. Raison de plus de se donner tous les moyens pour bloquer la Macroneuse.

La constitution de la 5^{ème} République est fort peu démocratique mais ça on le savait !

Il ne faut pas compter sur la voie parlementaire pour nous tirer d'affaire, l'histoire sociale est d'ailleurs là pour nous le rappeler.

L'unité syndicale permet certes de mettre du monde dans la rue mais peut constituer aussi un obstacle bureaucratique majeur quand, sous la tutelle de la CFDT, elle s'oppose à la construction de la grève, la vraie, celle que craint le pouvoir, celle qui ne s'arrête pas le soir pour repartir 8 jours plus tard, 14 fois de suite.

L'UD FO 35, comme toutes les UD de France, a reçu un texte signé par des syndicalistes de la région parisienne notamment FO, CGT, SUD, FSU. Intitulé « ne tournons pas la page », il dit notamment ceci « il est insupportable d'entendre dire qu'il n'y a pas de bouton pour déclencher la grève générale, quand on voit avec quelle aisance on appuie sur le frein pour empêcher le déferlement ». Nous partageons cette analyse.

Pour autant, nul défaitisme dans ce constat fait par la base syndicale la plus déterminée, juste cette lucidité qui forgera les batailles de demain.

Nous ne lâcherons pas !

**Vive la lutte, vive la vie, vive la sociale !
Vive la cgt Force-Ouvrière !
Rennes, le 26 juin 2023
Fabrice LERESTIF**

Les conventions d'Arras, ancêtre des conventions collectives



Ce sont les mineurs du bassin houiller du Nord qui ont arraché la première convention collective signée par l'État, les syndicats et le patronat grâce à un rapport de force favorable.

Les mineurs ont toujours été à l'avant-garde des revendications ouvrières. Hors les marins qui bénéficieront dès le 17^e siècle de premières mesures sociales dans le domaine de la vieillesse, les mineurs seront les premiers travailleurs à obtenir des retraites et une convention collective.

Deux leaders syndicaux

Les deux premiers organisateurs des mineurs du Nord sont Émile Basly et Arthur Lamendin. Tous deux sont descendus dans les puits dès l'âge de dix ans. Lamendin a fondé la chambre syndicale de Lens en 1882. Basly, celle du bassin du Nord en 1883. Pour activité syndicale, ils ont tous deux été licenciés. Ils organisent alors d'autant plus les syndicats. Basly sera aussi député républicain.



En mars 1884, la loi Waldeck-Rousseau officialise les syndicats. À partir de là, ces derniers doivent s'organiser pour obtenir et pérenniser leurs conquêtes. Les syndicats se multiplient dans toutes les branches mais restent isolés les uns des autres. Il faut attendre février 1893 pour voir la création de la Fédération des Bourses du travail. Puis la fusion des Bourses avec les syndicats en septembre 1895, donnant naissance à la CGT. Les mineurs ne vont pas attendre. Ce sont les syndicats des mineurs de la Loire, particulièrement organisés, qui vont venir aider leurs collègues du Nord. Émile Basly fonde la chambre syndicale du bassin du Nord en janvier 1883. En décembre, il a déjà syndiqué 12 000 mineurs. De février à avril 1884, une longue grève touche le bassin d'Anzin. Mais isolée, car les autres bassins ne suivent pas, la grève est un échec. D'autant qu'en face, le patronat est particulièrement dur. Dans le Nord, il existe vingt-six compagnies privées d'exploitation minière qui se regroupent au sein du Comité des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais. Ce comité qui ne lâche rien organise une caisse anti-grève, multiplie les sanctions et licenciements contre les syndicalistes et les grévistes.

Les conventions

En octobre-novembre 1889, cette fois, tout le bassin mène une grève qui sera victorieuse, avec l'obtention d'une augmentation de salaire de 10 %. Les mineurs demandent régulièrement des augmentations de salaire, une meilleure organisation du travail et plus de sécurité.

Le 16 novembre 1891, tout le bassin cesse le travail. Ce sera la plus grande grève de mineurs jusque-là, avec plus de 30 000 grévistes. Ils demandent entre autres la suppression des discriminations contre les syndiqués. Devant le refus du comité, le gouvernement Freycinet, qui sait que le charbon du Nord représente 45 % de la production française, ordonne au préfet Alapetite de faire pression sur ce patronat obstiné. Il convoque à la préfecture d'Arras, du 27 au 29 novembre, cinq délégués du comité et cinq du syndicat. Les grévistes obtiennent la fin des heures supplémentaires obligatoires, la reconnaissance totale des syndicats, l'obligation de négocier par l'arbitrage et la conciliation, ainsi que l'officialisation des caisses de secours mutuels et de retraite. Le procès-verbal de cette réunion, signé par les trois parties, sera considéré comme la première convention collective.

PAS DE RETRAIT PAS DE PAIX ! UN SEUL MOT D'ORDRE : ABROGATION !



Rennes 23 mai



St Malo 23 mai

Pour montrer qu'ils « ne lâchent rien », qu'il ne faut « pas passer à autre chose et continuer de combattre cette réforme des morts ». Fabrice Lerestif, secrétaire départemental Force Ouvrière est venu soutenir les Malouins.

Ouest France 23 05 23



L'UD contre l'extrême droite et en soutien aux habitants, 250 personnes rassemblées à Saint-Senoux le 25 mai 2023



Environ 1000 manifestants à Fougères. Discours de Sabrina BRUNEL pour FO

FOUGÈRES 6 juin



VITRÉ 6 juin



GUICHEN 6 juin

Une manifestation surveillée par drone

En marge des raisons de la mobilisation, cette manifestation du 23 mai, à Rennes, était aussi celle de la première utilisation de petits drones aériens par les forces de l'ordre. « Des drones qui servent soi-disant à surveiller les délinquants. Délinquants, syndicalistes ? On voit le message politique !

fustige Fabrice Lerestif, secrétaire départemental de Force ouvrière (FO) en Ille-et-Vilaine. *Qu'on ne nous fasse pas croire qu'il y a derrière une vraie problématique de sécurité ».*

Ouest France 23/05/23

« Le syndicat des goélands nous est très utile face au drone », commente aussi avec humour Fabrice Lerestif, secrétaire générale de Force Ouvrière en Ille-et-Vilaine

Ouest France 06/06/23



RENNES 6 juin

« Un fort message de résistance qui persiste, commente Fabrice Lerestif, secrétaire général FO 35. « Pas de retrait pas de paix ! »

« Cette loi est rejetée massivement et nous continuerons inlassablement à en demander le retrait », prévient Fabrice Lerestif, secrétaire général du syndicat Force ouvrière d'Ille-et-Vilaine.



Motion de la Commission Exécutive de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine Vendredi 23 juin 2023

Pas de retrait pas de paix !

Pour la Commission Exécutive de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine, le dossier des retraites n'est pas clos. Le combat syndical engagé depuis le 10 janvier 2023 en Ille et Vilaine pour obtenir l'abrogation totale et définitive du projet scélérat portant notamment sur le report de l'âge de départ à la retraite force le respect. Il démontre la détermination des adhérents et adhérentes de notre organisation dans leur volonté de voir disparaître une loi injuste, celle de la « retraite des morts ».

Les militants et les militantes Force Ouvrière le savent, les plus pauvres et précaires sont déjà décédés avant l'âge de 64 ans. Dans les entreprises, les salariés, les agents sont souvent licenciés après 55 ans ou en inaptitude en raison de conditions de travail extrêmement dégradées.

Les mandats de la Commission Exécutive et de notre organisationsont clairs : retour à la retraite à 60 ans après 37,5 annuités, c'est là le sens de l'histoire et du progrès social.

Force Ouvrière 35 ne lâche rien dans son exigence de l'abrogation de la contre-réforme Macron.
Force Ouvrière 35 ne passe pas à autre chose.

Les combats pour l'augmentation des salaires, des traitements, des minima sociaux, de l'assurance chômage, de la retraite et des pensions sont liés. Ils vont dans le sens de la défense de notre sécurité sociale et des droits des travailleurs.

La grève reconductible, les blocages économiques aux quatre coins du département attestent que notre Union Départementale a mobilisé sans relâche, à la mesure de ses moyens, pour obtenir le retrait. Notre confédération doit elle aussi enfin prendreses responsabilités sans être pieds et poings liés par un syndicalisme rassemblé. Les grèves et les manifestations « saute moutons » s'opposent à l'installation de la grève générale, la seule capable de bloquer l'économie et de mettre vraiment la France à l'arrêt.

L'unicité syndicale permanente sert de toute évidence à enterrer les revendications, notamment en tentant de passer à autre chose et àentériner l'arrêt du mouvement sur les retraites.

FO 35 n'a pas cédé. FO 35 n'a pas consenti. Renoncer à cette lutte c'est semer le désespoir au sein de la classe ouvrière et faire le lit des idéologies du rejet de l'autre qui se nourrissent de la détresse sociale : c'est toujours sur la perte des conquêtes syndicales que le fascisme et le nationalisme prospèrent.

La Commission Exécutive appelle l'ensemble des structures syndicales à poursuivre le combat et sans préjuger d'autres actions dans les jours qui viennent,organise un rassemblement interprofessionnel le 14 juillet à midi place de la République à Rennes.

Adoptée à l'unanimité
des 23 membres présents.



Le 7 juin dernier, le ministre du « Travail, du Plein emploi et de l'Insertion » et le ministre « des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées » ont présenté un projet de loi pour le plein emploi.

Ce (premier) projet de loi est directement issu du rapport de la mission de préfiguration de France travail du 18/04/23 dirigé par Thibaut Guilluy, (haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises (HC3E)) et qui avait été remis à Olivier Dussopt, ministre du Travail.

Quand Macron et son gouvernement décident de s'occuper de l'emploi, on ne peut que s'inquiéter et à juste titre !

On peut résumer ce rapport en une phrase :

Toutes les personnes qui ne travaillent pas seront traquées et mises au travail.

Pages extraites du rapport de T. GUILLY "France TRAVAIL"

En effet, grâce aux recueils des données,

- données professionnelles (compétences, diplômes, expériences etc..)

Pages 94,95,220,224

- données sociales (environnement familial, famille et enfants, votre mobilité)

Pages 89,97

- données médicales (avec échange CNAM, les services de psychiatrie)

Votre profil sera déterminé (diagnostic expert, contrat d'engagement unique, carnet de bord).

Pages 56,148

Vous recevrez automatiquement et par tous les moyens (SMS, application, mails, courriers, espace personnel) les offres d'emploi correspondant à votre profil.

Page 85

Grâce au système informatique digne de Big Brother partagé entre les acteurs de France Travail* (entreprises, État, Collectivités), le moindre écart (non-acceptation de travail) pourra être sanctionné.

Pages 215 à 233

Ça tombe bien, les sanctions seront remodelées pour être facilement applicables (suspension de tout ou partie des allocations pour toutes les durées possibles).

Pages 149,155

Vous n'êtes pas doué en informatique ?

France Travail vous catégorisera en situation d'illectronisme et vous serez formé, plus d'excuses.

Page 96

Vous êtes malade mentale ? Handicapé ?

Sans abris ? Sous la main de la justice ? Alcoolique ou drogué ? France Travail conditionnera vos aides au travail que vous effectuerez.

Pages 78,97

► Des partenariats sont prévus avec la sécurité sociale, les services psychiatriques, les associations d'aide aux réfugiés, alcooliques, sans abris etc...

Page 109

Vous ne vous faites pas connaître ?

On viendra vous chercher. *Des actions de repérages sont prévues : maraudes y compris nocturnes, le porte à porte, l'utilisation des tiers-lieux, les réseaux sociaux et maraudes numériques, le repérage mobile, les acteurs de proximité (notamment par les associations sportives), les événements culturels, sportifs ou festifs + toutes les inscriptions par les « partenaires » France Travail !*

Pages 113, 118,119, 120, 122 et 123

Pages 196, 201, 28, 220, 205 et 206

Ce [nouveau] « régime » chômage sera désormais principalement dirigé par l'État, les collectivités locales et les syndicats (suivant l'aboutissement des négociations) et, annoncé sans complexe, **piloté par les résultats !** Les indicateurs de résultats permettront donc de moduler le financement.

Pages 28,29, et 33

*France Travail : « Fusion » entre Pôle Emploi, Cap Emploi et les missions locales.

AU TOTAL, CE RAPPORT CONSACRE :

33 pages sur la mise en œuvre du **RSA intensif**

33 pages sur l'aide à apporter aux **entreprises**

21 pages sur la **nouvelle gouvernance**

19 pages sur le système informatique commun

19 pages sur la **formation professionnelle**

15 pages sur le **100% d'inscription** des « sans emploi »

14 pages sur les **sanctions**

12 pages sur la **formation des agents**, l'Académie France Travail

4 pages (seulement) sur les handicapés



Céline CUSSAC responsable juridique UD FO 35



L'UD aux cotés de ses militantes et militants !

SDAS FO Grand succès à l'ARASS

Des élections viennent de se tenir dans cette association du secteur social qui emploie plus de 400 professionnels notamment en Ille-et-Vilaine mais aussi dans le Morbihan et les Côtes d'Armor.

Gros travail de terrain de l'équipe FO qui était déjà majoritaire avec 46% des voix aux dernières élections.

Mais cette fois-ci **FO obtient la majorité absolue avec 52,73 % des voix**, devant la CGT 24,55% et la CFTD 22,72 %.



Bravo à Jacques et à toute son équipe

FGTA FO Succès FO à la Mutualité Sociale Agricole

Les résultats aux élections CSE à la MSA (Bruz) sont tombés le 16 juin.

FO avec 33% des voix obtient 3 élus titulaires chez les non cadres et 2 élus titulaires chez les cadres.

C'est le fruit d'un travail de terrain acharné.

Bravo à Bertrand et à toute son équipe !

Un bien beau stage

Un stage découverte s'est tenu à l'UD du 12 au 16 juin.

21 camarades du privé comme du public ressortis boostés par cette semaine très riche tant par les informations données par les 2 animateurs que par les échanges et les moments de convivialité. Les camarades, parfois très jeunes à FO savent qu'ils ne se sont pas trompés de maison.

Le SG a introduit le stage et l'a clôturé, le tout dans une excellente ambiance de camaraderie.

Grand merci à Roxane et Lionel les animateurs.



FO BTP Carton plein pour FO chez ETEX (batiment)

les élections viennent d'avoir lieu chez ETEX extérieurs (ex ETERNIT) à St Grégoire avec 84 % de participation.

FO obtient 6 élus sur 6 !

Bravo à Mohamed et son équipe

UL FOGÈRES



AG de l'UL Fougères

Mardi 20 juin se tenait l'AG de l'UL de Fougères en présence du SG de l'UD et de Céline CUSSAC qui assure des permanences juridiques à l'UL.

Après un rapport d'activité et un rapport de trésorerie adoptés à l'unanimité, il y a eu un passage de témoin entre **Sabrina BRUNEL** actuelle secrétaire de l'UL et **Richard GUÉRILLON** (métallurgie groupe Safran) son secrétaire adjoint.

Le SG a rendu hommage au travail considérable de Sabrina avec son équipe dans un esprit interpro remarquable et il a souhaité plein succès à Richard et au bureau pour continuer ce travail de terrain.

Cette belle AG s'est terminée comme il se doit par un pôt convivial bien sympathique.

UL ST MALO



AG constructive et combative ce jeudi 22 juin.

Au terme d'une discussion riche et d'un petit discours du SG de l'UD qui se concluait par longue vie à l'UL de St Malo, Jacques Dandrimont a été réélu secrétaire de l'UL.



Rennes 15 mars 2023

38^{ème} Congrès Union Départementale des syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine



Rennes 19 janvier 2023

VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023
St-Père-Marc-en-Poulet



8h30

Salle polyvalente



En présence de Frédéric SOUILLOT
Secrétaire Général de la Confédération
et Patrick PRIVAT Trésorier de la Confédération



Qui est disponible une demi-journée par semaine ?

L'AFOC 35 recherche des **bénévoles** disponibles 2 ou 3 heures par semaine pour aider à défendre les locataires du logement social

De plus en plus de locataires en difficulté font appel à l'AFOC nous avons besoin d'aide que ce soit pour les recevoir, suivre leur dossier (régulièrement), participer à des états des lieux et/ou à des réunions de réhabilitation pour les logements sociaux (occasionnel).

Le profil de nos bénévoles ? L'envie d'aider... sans nécessiter de compétences pointues dans le domaine. Des formations seront proposées aux bénévoles.

Pour **plus de renseignements**, contactez l'AFOC 35 et venez découvrir sur place comment nous agissons et à quel point nous sommes sympathiques

L'UD VOUS INFORME :

L'UD sera fermée
du lundi 31 juillet à midi
au mercredi 16 août au matin

En cas d'urgence,
permanence téléphoniques
des responsables suivants :

semaine 31 (31 juillet au 4 août)

JACQUES : 06 32 15 95 91
DIDIER : 06 79 68 75 15
PATRICK : 06 44 16 78 83
PHILIPPE : 06 81 51 87 11

Semaine 32 (7 au 11 août)

VINCENT : 06 68 12 57 20
JACQUES : 06 32 15 95 91
CÉLINE : 06 81 09 51 02

Clin d'œil du PATOCHE



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

**Pour FO, le dossier n'est pas clos,
rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

Nos stages

STAGES CFMS 2023

DATES	INTITULÉ	DURÉE
Lundi 25 au vendredi 29 SEPT.	DÉCOUVERTE	5 jours
Mardi 10 au jeudi 12 OCTOBRE	CONNAITRE SES DROITS	3 jours
Lundi 13 au vendredi 17 NOV.	LE C.S.E.	5 jours

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS,
il est possible de s'inscrire à un stage identique
DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

COMMISSION HANDICAP

Permanences Handicap-Emploi
Accès aux droits des accompagnants
Sur rendez-vous tous les 3^{ème} mercredi
de chaque mois tél. : 02.99.65.36.60

Nos Unions Locales

RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

GUICHEN

07.83.67.25.78
ulfoguichen@gmail.com

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49

ulfofougeres@orange.fr
Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)

VITRÉ

45, rue de Paris 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80

ulfovitre@orange.fr

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.48

06.26.88.51.88
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

AFOC

35

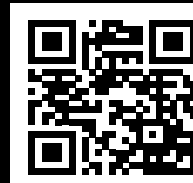
Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35

ASSURE SES PERMANENCES UNIQUEMENT SUR RDV

CONTACTEZ-NOUS : TÉL. : 02 99 65 36 66

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres :
commande, paiements
et suivi sur eFO.

TIMBRES 2023 : 5,20 €
tresorerie.udfo35@orange.fr